

**Le 27 avril 2018**

Cher Actionnaire,

## **Assemblée générale annuelle des Actionnaires de Schroder International Selection Fund**

Veillez trouver ci-joint une convocation à l'Assemblée générale annuelle des actionnaires (l'« Assemblée ») de **Schroder International Selection Fund** (la « Société ») de même qu'un formulaire de procuration.

### **Convocation**

Tous les actionnaires de la Société sont invités à assister à l'Assemblée qui se tiendra au siège social de la Société le mardi 29 mai 2018 à 11 heures, heure du Luxembourg, afin d'exprimer leur vote sur les résolutions reprises dans la convocation en annexe. La majorité à l'Assemblée sera déterminée en fonction des actions émises et en circulation à minuit (heure du Luxembourg) le jeudi 24 mai 2018 (la « Date d'enregistrement »). Au cours de l'Assemblée, chaque action donne droit à une voix. Les droits des actionnaires d'assister à l'Assemblée et d'exercer leur droit de vote attaché à leurs actions sont déterminés en fonction des actions détenues à la Date d'enregistrement.

### **Formulaire de procuration**

Si vous êtes dans l'impossibilité d'assister en personne à l'Assemblée, vous pouvez désigner le Président ou toute autre personne pour voter à votre place. Pour ce faire, veuillez compléter le formulaire de procuration ci-joint et le retourner à la Société de gestion de la Société, Schroder Investment Management (Luxembourg) S.A., au plus tard le vendredi 25 mai 2018 à 11 heures, heure du Luxembourg.

### **Rapport annuel révisé**

Un exemplaire du rapport annuel révisé de la Société au 31 décembre 2017 peut être obtenu gratuitement auprès de Schroder Investment Management (Luxembourg) S.A. et est également disponible sur le site Internet de Schroders : <http://www.schroders.com>.

### **Recommandation**

Votre Conseil d'Administration vous recommande de voter en faveur de toutes les résolutions figurant dans la Convocation à l'Assemblée que vous considérez comme les meilleures qui puissent être prises dans l'intérêt de l'ensemble des actionnaires.

Afin d'obtenir d'autres renseignements ou conseils, nous vous invitons à vous adresser à votre bureau Schroders local, à votre conseiller financier habituel ou encore à Schroder Investment Management (Luxembourg) S.A., au numéro de téléphone (+352) 341 342 212.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations les plus distinguées.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Stampfli', with a long, sweeping flourish extending upwards and to the right.

**Patrick Stampfli**  
Signataire autorisé

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Rodewald', with a long, sweeping flourish extending upwards and to the right.

**Cord Rodewald**  
Signataire autorisé

**Annexes :**

Convocation à l'AGA et formulaire de procuration

## **Convocation à l'Assemblée générale annuelle des Actionnaires de Schroder International Selection Fund**

Le présent avis tient lieu de convocation à l'Assemblée générale annuelle des Actionnaires de **Schroder International Selection Fund** (la « Société ») qui se tiendra au siège social de la Société le mardi 29 mai 2018 à 11 heures, heure du Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant :

### **Ordre du jour**

1. Présentation du rapport du conseil d'administration ;
2. Présentation du rapport de l'auditeur indépendant ;
3. Approbation des états financiers pour l'exercice comptable clos le 31 décembre 2017 ;
4. Quitus aux administrateurs de la Société au titre de l'exécution de leurs obligations pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 ;
5. Élection de Michel Vermeulen au poste d'administrateur jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle des actionnaires qui se tiendra en 2019 ;
6. Élection de Neil Walton au poste d'administrateur jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle des actionnaires qui se tiendra en 2019 ;
7. Réélection de Richard Mountford au poste d'administrateur jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle des actionnaires qui se tiendra en 2019 ;
8. Réélection d'Eric Bertrand au poste d'administrateur jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle des actionnaires qui se tiendra en 2019 ;
9. Réélection de Mike Champion au poste d'administrateur jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires qui se tiendra en 2019 ;
10. Réélection de Marie-Jeanne Chèvremont-Lorenzini au poste d'administrateur jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle des actionnaires qui se tiendra en 2019 ;
11. Réélection de Daniel de Fernando Garcia au poste d'administrateur jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle des actionnaires qui se tiendra en 2019 ;
12. Réélection de Bernard Herman au poste d'administrateur jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle des actionnaires qui se tiendra en 2019 ;
13. Réélection de Achim Küssner au poste d'administrateur jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle des actionnaires qui se tiendra en 2019 ;

14. Fixation des honoraires des administrateurs ;
15. Réélection de PricewaterhouseCoopers, Société coopérative comme auditeur indépendant jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle des actionnaires qui se tiendra en 2019 ;
16. Affectation des résultats pour l'exercice comptable clos le 31 décembre 2017.

### **Vote**

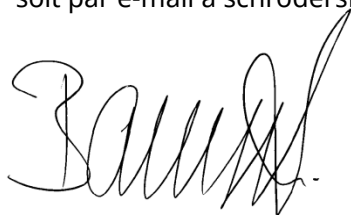
Les résolutions ci-dessus ne nécessiteront pas de quorum et seront prises à la majorité des votes exprimés lors de l'Assemblée. La majorité à l'Assemblée sera déterminée en fonction des actions émises et en circulation à minuit (heure du Luxembourg) le jeudi 24 mai 2018 (la « Date d'enregistrement »). Au cours de l'Assemblée, chaque action donne droit à une voix. Les droits des actionnaires d'assister à l'Assemblée et d'exercer leur droit de vote attaché à leurs actions sont déterminés en fonction des actions détenues à la Date d'enregistrement.

Les changements apportés au registre des actionnaires après cette période ne seront pas pris en compte pour déterminer les droits de chacun d'assister ou de voter à l'Assemblée.

### **Modalités de vote**

Les détenteurs d'actions nominatives qui sont dans l'impossibilité d'assister à l'Assemblée peuvent voter par procuration en retournant le formulaire de procuration en annexe dûment complété soit par courrier à Schroder Investment Management (Luxembourg) S.A. au 5, rue Höhenhof, L-1736 Senningerberg, Luxembourg, soit par e-mail à [schrodersicavproxies@schroders.com](mailto:schrodersicavproxies@schroders.com) ou par fax au numéro (+352) 341 342 342 au plus tard le vendredi 25 mai 2018, à 11 heures, heure du Luxembourg.

Les actionnaires, ou leurs mandataires, qui désirent participer à l'Assemblée en personne sont priés d'avertir le Secrétaire de la Société par écrit au plus tard le vendredi 25 mai 2018, à 11 heures, heure du Luxembourg, soit par courrier à l'adresse suivante : 5, rue Höhenhof, L-1736 Senningerberg, Luxembourg, soit par e-mail à [schrodersicavproxies@schroders.com](mailto:schrodersicavproxies@schroders.com) ou par fax au numéro (+352) 341 342 342.



**Patrick Stampfli**  
Signataire autorisé



**Cord Rodewald**  
Signataire autorisé

## Formulaire de procuration pour l'Assemblée générale annuelle des actionnaires de Schroder International Selection Fund du mardi 29 mai 2018 (l'« Assemblée »)

VEUILLEZ COMPLÉTER EN MAJUSCULES

Je/Nous                      Prénom(s)                                              Nom                                              Numéro de compte

Premier actionnaire : \_\_\_\_\_

Deuxième actionnaire : \_\_\_\_\_  
(le cas échéant)

(SI LE COMPTE EST OUVERT AU NOM DE PLUS DE DEUX ACTIONNAIRES, VEUILLEZ INDIQUER LES AUTRES NOMS EN ENTIER)

détenteur(s) de \_\_\_\_\_ (nombre d') actions<sup>1</sup> du \_\_\_\_\_ compartiment de  
**Schroder International Selection Fund** (la « Société ») désigne par la présente le président de l'Assemblée  
(le « Président ») ou

(nom du mandataire) \_\_\_\_\_

comme mandataire pour voter en mon/notre nom les résolutions à l'ordre du jour de l'Assemblée (les « Résolutions ») qui se tiendra au siège social de la Société le mardi 29 mai 2018, à 11 heures, heure du Luxembourg, ou lors de tout ajournement de cette Assemblée.

Si vous avez donné procuration au Président de l'Assemblée, veuillez indiquer d'un « X » dans l'une des cases ci-dessous votre vote concernant les Résolutions. Si vous avez désigné un autre mandataire, il/elle pourra assister à l'Assemblée et voter selon vos instructions les Résolutions et tout autre point qui y serait ajouté, le cas échéant, durant ladite Assemblée.

RÉSOLUTIONS	Pour	Contre	Abstention
1. Approbation des états financiers pour l'exercice comptable clos le 31 décembre 2017 ;			
2. Quitus aux administrateurs de la Société au titre de l'exécution de leurs obligations respectives pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 ;			
3. Élection de Michel Vermeulen au poste d'administrateur jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle des actionnaires qui se tiendra en 2019 ;			
4. Élection de Neil Walton au poste d'administrateur jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle des actionnaires qui se tiendra en 2019 ;			
5. Réélection de Richard Mountford au poste d'administrateur jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle des actionnaires qui se tiendra			

<sup>1</sup> Veuillez indiquer le nombre d'actions détenues dans le compartiment concerné. Si vous détenez des actions dans plus d'un compartiment, veuillez énumérer toutes vos participations au verso du présent formulaire de procuration.

en 2019 ;			
6. Réélection d'Eric Bertrand au poste d'administrateur jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle des actionnaires qui se tiendra en 2019 ;			
7. Réélection de Mike Champion au poste d'administrateur jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires qui se tiendra en 2019 ;			
8. Réélection de Marie-Jeanne Chèvremont-Lorenzini au poste d'administrateur jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle des actionnaires qui se tiendra en 2019 ;			
9. Réélection de Daniel de Fernando Garcia au poste d'administrateur jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle des actionnaires qui se tiendra en 2019 ;			
10. Réélection de Bernard Herman au poste d'administrateur jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle des actionnaires qui se tiendra en 2019 ;			
11. Réélection de Achim Küssner au poste d'administrateur jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle des actionnaires qui se tiendra en 2019 ;			
12. Fixation des honoraires des administrateurs ;			
13. Réélection de PricewaterhouseCoopers, Société coopérative comme auditeur indépendant jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle des actionnaires qui se tiendra en 2019 ;			
14. Affectation des résultats pour l'exercice comptable clos le 31 décembre 2017.			

Nom, adresse et signature(s)<sup>2</sup> : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

#### REMARQUES

1. La majorité à l'Assemblée sera déterminée en fonction des actions émises et en circulation à minuit (heure du Luxembourg) le jeudi 24 mai 2018 (la « Date d'enregistrement »). Au cours de l'Assemblée, chaque action donne droit à une voix. Les droits des actionnaires d'assister à l'Assemblée et d'exercer leur droit de vote attaché à leurs actions sont déterminés en fonction des actions détenues à la Date d'enregistrement. Les changements apportés au registre des actionnaires après cette période ne seront pas pris en compte pour déterminer les droits de chacun d'assister ou de voter à l'Assemblée.
2. Si vous êtes dans l'impossibilité d'assister à l'Assemblée, veuillez retourner ce formulaire de procuration dûment complété soit par courrier à Schroder Investment Management (Luxembourg) S.A. au 5, rue Höhenhof, L-1736 Senningerberg, Luxembourg, soit par e-mail à [schrodersicavproxies@schroders.com](mailto:schrodersicavproxies@schroders.com) ou par fax au numéro (+352) 341 342 342 au plus tard le vendredi 25 mai 2018, à 11 heures, heure du Luxembourg. Si le formulaire de procuration est renvoyé par e-mail ou par fax, veuillez également envoyer l'exemplaire original par courrier à l'adresse indiquée ci-dessus.

<sup>2</sup> Un actionnaire doit insérer son nom complet et adresse déclarée en LETTRES MAJUSCULES. Dans le cas d'un actionnaire individuel, le formulaire de procuration doit être signé par l'actionnaire ou son agent désigné et dans le cas d'un actionnaire personne morale, il doit être signé pour son compte par un/des fondé(s) de pouvoir dûment autorisé(s) ou son/leurs agent(s) désigné(s).

3. Les actionnaires, ou leurs mandataires, qui désirent participer à l'Assemblée en personne sont priés d'avertir le Secrétaire de la Société par écrit au plus tard le vendredi 25 mai 2018, à 11 heures, heure du Luxembourg, soit par courrier à l'adresse suivante : 5, rue Höhenhof, L-1736 Senningerberg, Luxembourg, soit par e-mail à [schrodersicavproxies@schroders.com](mailto:schrodersicavproxies@schroders.com) ou par fax au numéro (+352) 341 342 342.